

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

Revalorisation du site du Cinquanteaire : approbation du masterplan et deuxième rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du projet

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le masterplan pour la revalorisation et la réorganisation du site du Cinquanteaire et sur le deuxième rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du projet.

En 2022, le Conseil des ministres a exprimé son ambition de revaloriser le site du Cinquanteaire dans son ensemble en élaborant un masterplan à l'horizon 2030. Un programme culturel doit en outre redynamiser le site dans la perspective du bicentenaire du Royaume de Belgique. Le premier rapport d'avancement a été présenté le 20 juillet 2023 et contenait, d'une part, un état des lieux des différentes initiatives prises par l'asbl Horizon 50/200 mandatée pour porter ce projet et, d'autre part, les premières orientations concernant le masterplan.

Un deuxième rapport d'avancement a maintenant été présenté, lequel contient un aperçu des initiatives en cours et une proposition de masterplan soumise pour approbation au Conseil des ministres. Le rapport identifie de surcroît trois lignes de force visant à améliorer l'attractivité du site du Cinquanteaire et à faire de ce site le lieu incontournable du bicentenaire de la Belgique. Ces lignes de forces sont :

- le site du Cinquanteaire devient un lieu dynamique pour tous
- l'axe Schuman-Mérode devient une esplanade métropolitaine avec un espace sous-terrain véritable colonne vertébrale du site
- un site doté d'infrastructures modernes pour le patrimoine, la mémoire et la science

Les lignes de forces proposées se traduisent en actions qui reprennent la vision stratégique commune des directions des institutions présentes sur le site. Ces interventions garantissent une transformation profonde du site.

Le Conseil des ministres a mandaté la ministre chargée de Beliris de lancer un marché public d'étude relatif à la réalisation du masterplan et marque son accord sur l'inscription d'un montant complémentaire de 25,2 millions d'euros au bénéfice de Beliris à charge du budget 2025, afin de couvrir la TVA et les réserves utiles aux marchés d'études et de travaux.

Enfin, le Secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique et la ministre de la Défense sont chargés de présenter un plan opérationnel pour la relocalisation nécessaire et l'aménagement futur des zones concernées par ce masterplan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Thomas Dermine, secrétaire d'État pour la Relance et les Investissements stratégiques, chargé de la Politique scientifique
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 19 00
<https://dermine.belgium.be>
thomas.dermine@dermine.fed.be

Jérémie Demeyer
Porte-parole (FR)
+32 486 35 64 00
jeremie.demeyer@dermine.fed.be

Laura Sabato
Porte-parole (FR)
+32 476 48 01 31
laura.sabato@dermine.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
+32 478 44 07 01
sam.vandeputte@lalieux.fed.be